

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 9

Artikel: Le concept varroa prometteur
Autor: Ebener, Anja / Charrière, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le concept varroa prometteur

**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

**Jean-Daniel Charrière, directeur du Centre de recherche apicole (CRA),
Agroscope**

Le concept varroa du Service sanitaire apicole, avec ses aide-mémoire, aide les apiculteurs à garder l'acarien sous contrôle. Réunissant les connaissances scientifiques les plus récentes (testées par le CRA dans des conditions suisses) et des expériences pratiques d'importance, il est constamment actualisé, repose sur des bases solides et offre ainsi en tout temps la meilleure des solutions pour lutter contre le varroa. Bien que de nouveaux concepts et de nouvelles approches voient constamment le jour, il n'y a aucune raison pour s'écarter du concept SSA éprouvé. Le SSA et le CRA restent cependant attentifs. Dès qu'une meilleure méthode éprouvée verra le jour, le SSA l'intégrera dans son concept.

Il existe d'innombrables façons plus ou moins efficaces de combattre le varroa. Une approche éprouvée, efficace et à faible risque pour les abeilles et les produits apicoles est le concept varroa du SSA. Il se base sur la stratégie de lutte alternative contre varroa amplement testée par le CRA. Il tient également compte des dernières découvertes scientifiques et de l'expérience pratique. Le concept comprend des mesures destinées à endiguer la prolifération de varroas (comme la formation de jeunes colonies et la découpe du couvain de mâles), le comptage du nombre de varroas morts à certains moments de la saison et la lutte à proprement parler basée sur les acides organiques (acide formique ou oxalique).

Étant donné que la lutte contre le varroa détruit la majeure partie de la population d'acariens mais qu'elle ne doit pas engendrer de résidus dans la cire ou rendre le miel non commercialisable, les points suivants doivent être respectés dans ladite lutte :

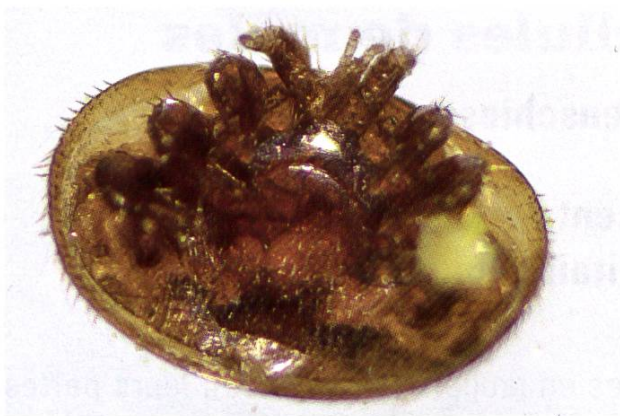
1. Pas de traitements à l'acide avant la récolte de miel

Sachant que les acides sont hydrosolubles et qu'ils peuvent être absorbés par la nourriture, le SSA et le CRA mettent en garde contre la pose des hausses sans un délai d'attente de plusieurs semaines.

2. Traitement d'urgence au printemps

Le SSA et le CRA recommandent d'effectuer un traitement d'urgence sur les colonies excessivement infestées d'acariens en mai et juin (mettre les cadres de miel sur une autre colonie, placer les abeilles sur cadres de cire gaufrée et traiter pour finir à l'acide oxalique). L'expérience a montré que c'est la seule façon de sauver des colonies menacées.

Il est déconseillé d'effectuer un traitement à l'acide formique au printemps.



*Les acariens sous contrôle grâce au concept varroa du SSA.
(Photo © apiservice)*



*Ce faux-bourdon aux ailes déformées a été victime du varroa.
(Photo © apiservice)*

3. Traitement estival à l'acide formique

En été, le SSA et le CRA misent sur deux traitements à l'acide formique (avec Formivar ou MAQS). En guise d'alternative au premier traitement à l'acide formique, le concept varroa scientifiquement étayé prévoit de provoquer un arrêt de ponte, suivi d'un traitement final à l'acide oxalique ou d'opter pour la méthode du rayon-piège qui ne recourt à aucun acide. Le second traitement à l'acide formique doit être maintenu dans tous les cas.

Le SSA et le CRA déconseillent fortement l'utilisation de varroacides synthétiques liposolubles (sont autorisés en Suisse : Bayvarol et CheckMite+). Ces substances se retrouvent sous forme de résidus dans la cire et peuvent engendrer des résistances. Pour cette raison, lesdites substances sont interdites, par exemple pour les apiculteurs bénéficiant du label d'or d'apiculture.

Les deux organisations apicoles sises à Liebefeld déconseillent également l'utilisation d'acide oxalique sur les colonies avec couvain. L'efficacité du traitement n'est, en effet, pas assurée lors d'une application unique et des applications répétées représentent une charge importante pour les colonies.

Les médicaments vétérinaires contenant du thymol ne sont préconisés par le SSA et le CRA que pour les colonies faiblement infestées par le varroa (moins de 5 varroas/jour). Dans les colonies fortement infestées, la préparation ne fonctionne pas suffisamment et pas assez vite, comme le confirme l'enquête sur les pertes hivernales de ces quatre dernières années. De plus, ils ne sont indiqués que pour les apiculteurs qui recensent régulièrement les chutes naturelles de varroas.

Concept varroa et aide-mémoire y relatifs du SSA

Vous trouvez en tout temps une version actualisée sur www.apiservice.ch/varroaF.

L'équipe du SSA vous conseille en outre volontiers au numéro 0800 274 274 ou via courriel à info@apiservice.ch